

HISTOIRE BRÈVE

Michael Campbell-Johnston, S.J.

Le soin des pauvres et des malades a été un trait marquant de la vie de saint Ignace, dès les premiers instants de sa conversion, et une caractéristique manifeste de l'apostolat des premiers compagnons et des tout premiers jésuites. Comme général à Rome, occupé à temps plein par l'administration d'un ordre en expansion et la rédaction de ses Constitutions, Ignace trouvait quand même le temps de garder vivantes une grande variété d'oeuvres charitables pour les sans-abri, les affamés, les prostituées pénitentes, les orphelins, voire pour les convertis du judaïsme. Les instructions qu'il donna à Laynez et Salmeron pour la visite des malades et le ministère des pauvres durant leur séjour au concile de Trente en qualité de délégués du pape définissent la manière d'agir pour les générations de jésuites à venir, dont un grand nombre moururent en s'occupant des malades durant les diverses épidémies qui affligèrent l'Europe et le Nouveau monde avant la découverte de la médecine moderne. Aux noms les plus célèbres, comme ceux de Pierre Claver ou de Louis de Gonzague, il faut ajouter les noms des 1.190 pères et frères qui, selon le catalogue du P. Alegambe, moururent victimes de la charité envers les malades au cours des cent années qui ont suivi la mort d'Ignace. Non que cette activité tout entière se soit limitée aux traditionnelles oeuvres de miséricorde corporelle: il ne fait aucun doute que certaines oeuvres, comme celles des réductions du Paraguay ou de la défense des esclaves noirs par le P. Antonio Vieira au Brésil, qui entraîna son expulsion, sont très proches de ce que nous entendons aujourd'hui par apostolat social.

Pourtant, dans son acception moderne, le terme d'«apostolat social», ou d'autres qui s'en rapprochent, comme «l'action sociale», sont entrés dans l'usage général à peu près au temps de *Rerum Novarum* et en partie à cause de cette encyclique papale de 1891, la première à attaquer le problème social dans son ensemble. Publié le 15 mai 1891, l'appel à l'action de Léon XIII marque un tournant dans l'intelligence par l'Église de son rôle dans le monde. Désormais, le peuple chrétien tout entier est appelé non seulement à des actes de charité, mais à la reconstruction de la société, tâche qui dépasse manifestement le domaine de la piété privée ou de l'exercice personnel des oeuvres de miséricorde corporelle. Cet appel repose sur l'intelligence du fait que les institutions et les structures du monde industriel nouveau sont elles-mêmes responsables de la misère et de l'injustice et, par conséquent, ont besoin d'être changées. Et semblable changement ne peut se réaliser que grâce à un effort organisé, à un apostolat social au sens strict du mot. Les premières initiatives des jésuites étaient, conformément aux appels de l'encyclique, centrées sur l'éducation des ouvriers et la diffusion de l'enseignement social chrétien.

L'Action populaire, le premier institut social jésuite, a été fondé à Paris par le P. Gustave Desbuquois en 1903, avec l'intention précise d'aider les jeunes ouvriers à se former et à s'organiser. En 1923, l'Institut d'études sociales était mis sur pied pour donner des cours réguliers d'enseignement social chrétien. En Angleterre, la *Catholic Social Guild* a connu ses débuts en 1909 et le *Catholic Workers College* d'Oxford en 1921, tous largement redevables au P. Charles Plater. En Allemagne, le P. Heinrich Pesch, considéré par certains comme le père de la pensée sociale catholique moderne, publia de 1905 à 1923 un ouvrage en cinq volumes, le *Lehrbuch der National Ökonomie* [Manuel de l'économie nationale], assurant ainsi le lien entre *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, qui continua à se développer après lui grâce à ses deux disciples, les Pères Gustav Gundlach et Oswald von Nell-Breuning. En Espagne, on a connu très tôt une implication des jésuites dans les *círculos obreros* [cercles ouvriers] et le centre *Fomento Social* [Promotion sociale] a été fondé par le P. Sisinio Nevarés en 1927. Des

développements semblables se sont produits en d'autres pays européens, et, particulièrement après la publication de *Quadragesimo Anno*, commencèrent à se répandre ailleurs. Les oeuvres de pionniers des P. John La Farge, fondateur en 1934 du *Catholic Interracial Institute* [Institut interracial catholique] et P. Louis Twomey, à l'*Institute of Social Order* [Institut de l'ordre social] de la Nouvelle Orléans, ont eu une profonde influence sur la pensée sociale catholique aux États-Unis.

Pourtant, il fallut attendre la CG 28, en 1938, pour que le corps législatif supérieur de la Compagnie abordât spécifiquement pour la première fois l'apostolat social. Son décret 29 déclarait que le travail apostolique social, comme le comprenaient *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, est tout à fait propre à la Compagnie, doit être recommandé à tous, promu en tous lieux et situé parmi les ministères les plus importants de notre époque. Ce travail apostolique est décrit comme consistant en aide spirituelle aux ouvriers et aux employeurs par le moyen des Exercices et d'entretiens religieux, expliquant l'enseignement social de l'Église et faisant la promotion d'organisations et de groupes sociaux. On devrait se préoccuper spécialement des pauvres des régions rurales et des banlieues urbaines. On devrait enseigner les principes de la justice sociale dans nos écoles et les scolastiques devraient les étudier au cours de la philosophie et de la théologie. Pour réaliser tout cela, il faudrait mettre sur pied des *centra actionis socialis* [centres d'action sociale] dont le personnel serait constitué de jésuites formés engagés à temps plein. Et la congrégation ajoutait que, si quelque province ou pays en particulier se trouvait incapable d'assurer des hommes pour ce travail, le Provincial et ses conseillers devraient examiner la chose de près et voir quelles autres oeuvres pourraient être abandonnées en faveur d'«un bien plus universel» (D.29, n.15).

Venant tout de suite après la guerre, en 1946, la CG 29 fut encore plus consciente de l'importance du problème social. De nouveau, par son décret 29, elle appelait toutes les provinces ou régions à mettre sur pied dès que possible, si la chose n'était pas déjà faite, un *Centrum aliquod actionis et studiorum socialium*, un centre d'action et d'études sociales. Aux appels des congrégations précédentes on ajouta un appel à exercer un apostolat social aussi en d'autres ministères et la pertinente observation que l'efficacité dépendrait en grande partie de l'austérité de vie.

Trois ans plus tard, le 10 octobre 1949, le P. Janssens publie sa célèbre **Instruction sur l'apostolat social**, première communication d'un Général à toute la Compagnie sur le sujet. Après avoir indiqué que la deuxième guerre mondiale avait empêché la mise en pratique de la directive des deux dernières Congrégations, à savoir «d'une manière ordonnée et persévérante» (2), il renouvelle l'appel à mettre sur pied des «centres d'information et d'action sociale», dont la fonction principale «ne devrait pas être tellement de favoriser des oeuvres sociales concrètes que d'enseigner la doctrine sociale théorique et pratique aux autres, spécialement aux prêtres, aux laïcs instruits et aux ouvriers plus instruits, de même que de les aider par des conseils et des avis» (13).

Mais l'action directe parmi les pauvres et les défavorisés est aussi recommandée, en même temps que la nécessité, pour certains pères, «de prendre part au dur travail manuel concret des mines, des manufactures et des ateliers» (15). D'autres oeuvres apostoliques de la Compagnie doivent aussi s'efforcer «d'établir un ordre social juste», spécialement les collèges, dont les étudiants «ne devraient acquérir aucun esprit de classe sociale privilégiée, spéciale» (19). Mais la partie la plus frappante et la plus originale de l'instruction, qui laisse pressentir les développements subséquents, est peut-être l'appel à toute la Compagnie à «se former à la

charité sincère et active qui s'appelle aujourd'hui «une attitude sociale» ou «une mentalité sociale» (8). À cette fin,

Il est indispensable que les Nôtres perçoivent ce que cela signifie, que de passer toute sa vie dans d'humbles conditions; d'être membre de la classe la moins élevée de l'humanité; d'être négligé et méprisé par les autres hommes; d'être incapable de paraître en public par défaut de vêtements convenables ou d'une formation sociale convenable; d'être l'instrument de l'enrichissement d'autrui ... et en même temps, de s'occuper de ceux-là mêmes, parmi ses propres collaborateurs, qui ont de grandes richesses, jouissent de comforts superflus, s'adonnent aux études libérales et aux beaux-arts, qui regorgent d'honneurs, d'autorité et de louanges (9).

Semblable «état déséquilibré de l'humanité» est une injustice et appelle un profond changement de notre part:

afin d'éviter à notre Compagnie d'être avec raison classée parmi les riches et les capitalistes, nous devons avec le plus grand zèle possible orienter beaucoup de nos ministères vers les classes pauvres.... Il est certainement indispensable, spécialement dans certaines provinces, que les supérieurs s'assurent que nos ministères ne s'exercent pas presque exclusivement auprès des riches et des gens cultivés (17).

Les effets de cette lettre peuvent se percevoir à la fois dans la manière propre du P. Janssens de gouverner la Compagnie et dans les initiatives qu'ont prises un nombre de plus en plus grand de provinces à travers le monde. Le Général renouvela son appel à plusieurs reprises (par exemple, lors de la congrégation des procureurs de 1953) et entreprit de définir en termes toujours plus clairs l'apostolat social véritable. Dans une lettre sur la canonisation de saint Joseph Pignatelli (le 17 novembre 1954), il écrivait:

Dans l'instruction que j'ai donnée sur l'apostolat social, j'ai essayé de distinguer entre oeuvres de bienfaisance et ce que l'on appelle aujourd'hui l'action sociale. La première de ces deux formes de charité, la seule connue du temps de saint Joseph Pignatelli, est bonne. Notre Seigneur Jésus Christ l'a louangée et l'Église l'a toujours recommandée. Elle vient en aide aux membres souffrants du Christ en ce monde. Elle ne peut jamais disparaître, puisque aussi bien «il y aura toujours des pauvres parmi vous». L'autre forme de charité est meilleure: plus universelle et plus durable, elle exprime un degré d'amour plus élevé. Les oeuvres de bienfaisance atténuent certaines misères, tandis que l'action sociale détruit, dans la mesure du possible, les causes mêmes de la souffrance humaine. C'est le corps mystique du Christ tout entier qui est rendu plus sain et plus fort¹.

Dans les provinces, les appels répétés à établir des instituts sociaux commençaient à prendre effet. En Extrême-Orient, le P. Walter Hogan fonda l'*Institute of Social Order* aux Philippines, en 1946. Plus tard, il devint le premier secrétaire administratif du SELA (Comité pour le développement de la vie socio-économique en Asie), commencé en 1959 à la demande du P. Janssens en vue de coordonner l'apostolat social de l'assistance d'Extrême-Orient d'alors. En 1951, l'*Indian Social Institute* fut fondé par le P. Jerome D'Souza et installé d'abord à Pune, puis à Delhi. En 1954, l'*Institute of Social Order* fut fondé en Australie par le P. William G. Smith. Et en 1951, une faculté des Sciences sociales fut mise sur pied à l'Université grégorienne de Rome,

¹ *Acta Romana* 12 (1954), 696.

avec une invitation de la part du P. Janssens d'y envoyer des scolastiques pour un biennium même avant leurs études de théologie. Un développement semblable eut lieu en Afrique, avec l'INADES (Institut africain pour le développement économique et social), fondé en manière de rejeton de l'Action populaire en 1962, à Abidjan; avec *Silveira House* en 1964, dans la Rhodésie d'alors; et avec le CEPAS (Centre d'études pour l'action sociale) dans le Congo belge d'alors, en 1965.

Mais c'est surtout en Amérique latine que l'on concentra ses efforts pour renforcer et, en certains cas, commencer un apostolat social. En 1955, le P. Emmanuel Foyaca fut nommé visiteur *de re sociali* pour l'Amérique latine, avec pouvoir d'agir au nom et avec l'autorité du Père Général. Au cours des années qui suivirent, des instituts sociaux (Centre de recherche et d'action sociale, CIAS) furent créés dans la plupart des pays d'Amérique latine, dont certains, comme le *Centro Belarmino* de Santiago, acquirent très vite réputation et influence. Un grand nombre de jeunes jésuites furent orientés vers l'étude des sciences sociales. Il y eut un peu d'opposition et, en 1960, le P. Janssens écrivit aux provinciaux d'Amérique latine, les exhortant à examiner avec leurs consultants chacun des points de sa lettre de 1949, de même que le *Memoriale* du Père visiteur, et de lui faire parvenir dans un délai de deux mois un rapport sur ce qui a été réalisé. Deux ans plus tard, il leur écrivit de nouveau pour les féliciter des résultats obtenus et insister sur l'urgence de cet apostolat. La même année, le P. Foyaca était nommé secrétaire social international pour l'Amérique latine, avec bureau à la Curie S.J.

Avec l'élection du P. Arrupe comme Général, en 1965, la promotion de la justice comme élément indispensable du service de la foi en arriva graduellement à être reconnue comme centrale à l'identité et à la mission du jésuite moderne dans le monde. Cela était dû dans une large mesure au leadership propre du P. Arrupe. Comme les nombreuses collections de ses écrits le montrent, non seulement il était lui-même un infatigable promoteur de l'apostolat social, écrivant et parlant sur un grand éventail de problèmes mondiaux comme aucun Général avant lui ne l'avait fait, mais encore il insistait d'entrée de jeu pour que la dimension sociale ou la dimension de la justice fût toujours présente dans tout notre travail apostolique. La CG 31 qui l'avait élu avait elle-même recommandé «que durant tout le cours de la formation des Nôtres, tant théorique que pratique, on tienne compte de cette dimension sociale de tout notre apostolat d'aujourd'hui» (D.32, n.4b). Tout en confirmant ce que les congrégations précédentes avaient dit sur les centres sociaux, il entreprit de définir de façon plus distincte la nature de l'apostolat social, perçu comme comprenant les activités qui ont pour objet: **non seulement** assurer aux classes pauvres et défavorisées de la société la somme de biens temporels et spirituels requise pour mener une vie plus humaine, à la hauteur de leur vocation et de leur dignité, **mais surtout** d'animer les structures mêmes de la vie en société «d'un sens plus grand de la justice et de la charité» et ainsi «donner à chaque homme la possibilité de participer personnellement à tous les domaines de la vie sociale et d'y exercer son initiative et sa responsabilité»².

À peine élu, le P. Arrupe tourna son attention vers l'Amérique latine, pour tenter d'achever ce que le P. Janssens avait commencé. En juillet 1966 eut lieu à Lima la première rencontre des centres sociaux de l'Amérique latine, qui se concentra sur la clarification de la nature et de l'objectif d'un centre social. Elle demanda également au Père Général de mettre sur pied un conseil de coordination pour les centres sociaux, en vue de remplacer le secrétariat qui existait alors et d'émettre une déclaration officielle sur le point de vue de la Compagnie par rapport au conflit social en Amérique latine. Le P. Arrupe répondit par une lettre aux provinciaux

² CG 31, D.32, n.1 citant l'«Instruction» et Jean XXIII, *Mater et Magistra et Pacem in Terris, passim*.

d'Amérique latine, en décembre 1966, dans laquelle il promulgait les statuts formels d'un centre social, qui déclaraient:

L'objectif fondamental d'un centre social (à l'instar de l'objectif fondamental de l'apostolat social) est de transformer les esprits et les structures sociales pour les rendre plus conscients de la justice sociale, particulièrement dans le domaine de la promotion populaire, de sorte que «chaque homme ait la possibilité de participer personnellement à tous les domaines de la vie sociale et d'y exercer son initiative et sa responsabilité»³.

Un conseil de coordination pour les centres sociaux (CLACIAS) fut créé, qui consistait en un secrétaire administratif (le P. Hernán Larraín) et quatre coordonnateurs régionaux. Et le P. Arrupe adressa sa déclaration officielle à toute la Compagnie: «La chose est triste et grave, qu'il y ait encore dans la Compagnie aujourd'hui, même parmi ceux qui occupent des postes de haute responsabilité, des hommes qui n'ont pas compris l'urgence ou la prédominance de la justice sociale»⁴.

En mai 1968, les provinciaux et vice-provinciaux de l'Amérique latine se sont réunis, en compagnie du Père Pedro Arrupe, dans la maison de retraites de la Gávea, Rio de Janeiro. La *Lettre aux jésuites d'Amérique latine*, un des documents fondateurs de l'apostolat social des deux assistances, fut le fruit de cette rencontre. En septembre, le P. Arrupe désigna le P. Francis Ivern comme son conseiller pour l'apostolat social et en même temps installa à la Curie le secrétariat jésuite pour le développement socio-économique (JESEDES), aujourd'hui le Secrétariat pour la justice sociale. Les principales fonctions de celui-ci étaient: (1) de promouvoir le travail socio-économique et les études doctrinales y rattachées; (2) de favoriser des contacts plus étroits et des échanges d'informations entre les centres sociaux jésuites; (3) d'assurer que, par le truchement de la Compagnie et de ses membres, l'Église soit activement présente dans les principales associations et congrès internationaux intéressés au développement; et (4) d'établir une relation étroite entre la Compagnie et les organisations ecclésiastiques comme la Commission pontificale pour la justice et la paix.

Un an plus tard, le P. Ivern et son secrétariat recevaient du renfort par la désignation d'une Commission jésuite internationale pour les activités de développement social et économique. On choisit cinq membres de pays en développement et l'on attendit de tous qu'ils s'engagent activement et/ou s'adonnent à des expériences dans le domaine de développement socio-économique. Cette commission tint trois réunions (1970, 1971, 1973) et fournit une contribution substantielle à la formation d'une politique jésuite pour son apostolat social en expansion. Dans un rapport rédigé en préparation pour la CG 32, le P. Ivern cite 26 instituts sociaux avec un personnel de 170 jésuites à temps plein et note les nombreuses formes différentes que l'apostolat social est en train de prendre en d'autres champs apostoliques: l'éducation, les communications, le travail pastoral et missionnaire et les organisations internationales.

Avec son engagement dans la promotion de la justice en solidarité avec les sans-voix et les faibles comme partie constituante de la mission de proclamer l'Évangile (cf. D.4, n.42), la CG 32 donna à l'apostolat social de la Compagnie un nouveau relief et une nouvelle direction. Particulièrement importante fut l'insistance qu'on mit sur le fait que la promotion de la justice n'est pas un apostolat parmi tant d'autres, réservé à quelques experts spécialisés: «Pour nous,

³ *Acta Romana* 14 (1966) 794-95, cf. CG 31, D.32, n.1.

⁴ Pedro Arrupe, S.J., «Lettre sur l'Apostolat Social en Amérique latine», *Acta Romana* 14 (1966), 790, n.8.

la promotion de la justice n'est pas un champ apostolique parmi tant d'autres, «l'apostolat social»: bien plutôt, il devrait constituer le souci de toute notre vie et une dimension de tous nos efforts apostoliques. De la même manière, la solidarité avec les hommes et les femmes qui mènent une vie difficile et sont victimes d'oppression ne peuvent pas être le choix de quelques jésuites seulement: elle devrait être tout aussi bien une caractéristique de nos communautés et de nos institutions» (47,48). Important aussi fut l'accent mis à plusieurs reprises sur les causes structurales de l'injustice (6,27,31) et sur le besoin qui en résulte d'une analyse sociale sérieuse pour comprendre ses causes et identifier les remèdes appropriés (44). Enfin, on fit un grand appel, de nouveau adressé aux jésuites, à expérimenter eux-mêmes «les dures conséquences quotidiennes de l'injustice et de l'oppression» (35), afin de partager plus étroitement la vie des pauvres, voire d'apprendre d'eux (50).

Ces directives, jointes à d'autres documents ecclésiastiques comme *La justice dans le monde* du Synode des évêques de 1971 et les déclarations de nombreux évêques régionaux et de conférences épiscopales, reflétaient les conditions changeantes dans le champ du développement socio-économique et une nouvelle intelligence de l'apostolat social. Des termes comme «justice» et «libération» commencèrent à remplacer celui de «développement», et la «participation populaire» fut perçue comme essentielle à tout processus de croissance. Le JESEDES de la Curie devint le «Secrétariat social» et la Commission consultative du P. Général pour le développement socio-économique fut dissoute et remplacée par des réunions ad hoc et plus souples de différents groupes, à tenir dans l'avenir. Le P. Arrupe fait référence à quelques-uns de ces changements dans son Rapport sur l'état de la Compagnie présenté devant la congrégation des procureurs de 1978.

Le secteur social proprement dit s'est développé, lui aussi, donnant lieu à des engagements au plan personnel comme au plan institutionnel. Quant aux Centres d'Action Sociale, qui ont joué par le passé un rôle si important, ils éprouvent actuellement une crise aiguë dans plusieurs régions. Ils essaient de s'accommoder aux nouvelles exigences, en s'associant plus étroitement avec ceux qui travaillent à la base, et en s'ouvrant à la collaboration avec d'autres secteurs de l'apostolat (éducation, pastorale, réflexion théologique et interdisciplinaire, etc.), ce qui élargit en même temps leur rayon d'action⁵.

L'éventail des nouveaux engagements dans le champ social peut s'évaluer à partir d'une publication, en 1979, de l'Office national pour les ministères sociaux jésuites de Washington, qui mentionne 798 jésuites engagés dans des ministères sociaux aux États-Unis, dans non moins de 19 domaines ou types de travail différents. Un directory semblable fut publié l'année suivante par l'*Indian Social Institute* de Delhi, qui mentionne 246 jésuites indiens dotés d'une formation en sciences sociales et également engagés dans une grande variété d'activités sociales.

Un examen plus élaboré des nouvelles tendances fut entrepris en juin 1980 par un séminaire de «L'apostolat social dans la Compagnie aujourd'hui», tenu à la Curie et soigneusement préparé grâce à un questionnaire préliminaire et un document préparatoire. En plus du P. Arrupe et de ses principaux conseillers, le séminaire compta 23 participants venus de 17 pays, qui étaient soit directeurs d'instituts sociaux ou coordonnateurs/conseillers régionaux pour l'apostolat social là où semblables institutions existaient (Amérique latine, Asie de l'Est, États-

⁵ *Acta Romana* 17 (1978), 494.

Unis, Inde, Italie). Les quatre thèmes discutés montrent bien les priorités de l'apostolat social depuis la CG 32:

- l'apostolat social aujourd'hui;
- le rôle d'un institut social;
- intégration et coordination de l'apostolat social avec d'autres activités et secteurs apostoliques;
- questions et coopération internationales.

Encore qu'aucune définition ne fût proposée, ni de l'apostolat social, ni d'un institut social, les caractéristiques suivantes suggérées pour un centre social *new-look* sont dignes d'être notées, puisqu'elles font voir la distance parcourue depuis les premières initiatives du P. Foyaca:

1. C'est un groupe de jésuites qui s'est radicalement engagé dans la promotion de la justice, en solidarité avec les pauvres;
2. qui recherche un changement des structures de la société et non pas seulement une conversion des personnes;
3. visant à participer à la construction d'une nouvelle société plus juste fondée sur la participation (avec une participation du peuple non seulement aux résultats acquis, mais aussi au processus);
4. qui détermine les priorités et oriente l'action en recourant à une analyse scientifique (critique) de la réalité, analyse portant et sur les structures en général et sur la conjoncture concrète; et cela en partant d'une vision de foi chrétienne des choses;
5. s'associant de différentes manières avec ceux qui partagent le même idéal de transformation de la société;
6. en dialogue critique avec les groupes qui recherchent un changement, mais dans des sens différents du nôtre;
7. et dont l'idéal est une communion avec l'Église et la Compagnie tout entière⁶.

Dans une importante allocution présentée à la fin du séminaire, le P. Arrupe fit ressortir le fait que tout apostolat social véritable doit intégrer foi et justice et que semblable intégration trouvera sa plus profonde expression dans l'amour chrétien.

En cela, notre apostolat social, notre lutte pour la justice est quelque chose de très différent et de très supérieur en comparaison avec n'importe quel genre de promotion purement humaine ou de tout travail purement philanthropique, sociologique ou politique. Ce qui nous pousse est l'amour de Dieu en lui-même et l'amour de Dieu dans les hommes. Ainsi, notre travail est apostolique de toutes manières et, en tant que tel, pleinement jésuite, en plein accord avec notre charisme⁷.

Michael Campbell-Johnston, S.J.
Apartado Postal 01-34
San Salvador
EL SALVADOR, C.A.

Juin 1984

⁶ *Promotio Iustitiae* 18 (juillet 1980), 100.

⁷ *Ibid.*, 130.